



# La classe de 2<sup>nde</sup> Générale et Technologique

Palier de l'orientation

# Après la classe de seconde : voie d'orientation

## Vers la voie générale

- **Arts** (Arts du cirque, Arts plastiques, **Cinéma-audiovisuel**, Danse, Histoire des arts, Musique, Théâtre)
- Biologie-écologie
- Éducation physique, pratiques et culture sportives
- **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (Anglais, Espagnol)**
- Littérature et langues et cultures de l'antiquité (Grec, Latin)
- **Mathématiques**
- Numérique et sciences informatiques
- **Physique-chimie**
- **Sciences de la vie et de la terre**
- **Sciences de l'ingénieur**
- **Sciences économiques et sociales**

## Vers la voie technologique

- Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)
- Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)
- Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)
- **Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)**
- Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)
- Sciences et technologies de laboratoire (STL)
- Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)
- Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)

# LA PROCEDURE

Les représentants légaux de l'élève formulent leur demande en 2 phases via l'application **Educonnet** :

- **Phase provisoire d'orientation – en lien avec le 2<sup>ème</sup> trimestre**
  - Intention des parents du 10/01/2024 au 04/02/2024
  - Consultation de l'avis provisoire du conseil de classe (2<sup>ème</sup> trimestre) du 20/03/2024 au 31/03/2024
- **Phase définitive d'orientation – en lien avec le 3<sup>ème</sup> trimestre**
  - Choix définitif du 29/04/2024 au 20/05/2024
  - Réponse des familles par rapport au conseil de classe (3<sup>ème</sup> trimestre) du 3/06/2024 au 7/06/2024

<https://educonnect.education.gouv.fr>



## ÉduConnect

Un compte unique pour les services numériques  
des écoles et des établissements

### Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

### Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

# Connexion avec un compte EduConnect ou FranceConnect



← [Changer de profil](#)

## Le compte EduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc. ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Responsable d'élève

## Je me connecte avec mon compte EduConnect

Identifiant

[Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

[Mot de passe oublié ? →](#)



**Se connecter**

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

## Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#) 

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'Etat en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

## Mes services



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

### Message de l'établissement

Bienvenue sur Scolarité services.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

- **Phase provisoire** : Intention des parents du 10/01/2024 au 04/02/2024
- **Consultation de l'avis provisoire** : du 20/03/2024 au 31/03/2024

**Mes services**

Actualités

Bourse de lycée

**Orientation**

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions
Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 1<sup>re</sup> générale ;
- 1<sup>re</sup> technologique ;
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté.

Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable). Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non.

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif. Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [Onisep](#) ;
- sur le site [Module lycée](#) .

**Je saisis les intentions d'orientation**

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

#### Rang 1

1<sup>re</sup> générale

Enseignements de spécialité choisis :

- Mathématiques ;
- LLCA Grec ;
- Physique-chimie ;
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (**hors établissement**).



En cliquant sur la flèche la pop-up s'ouvre et l'intention peut être modifiée.



## Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Réponse en cas de proposition de stage passerelle : (\*)

Accord  Refus

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (\*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

L'accusé de réception peut être effectué par l'un ou l'autre des représentants

- **Phase définitive** : Choix définitif du 29/04/2024 au 20/05/2024

- **Réponse des familles par rapport au conseil de classe** : du 03/06/2024 au 07/06/2024

The screenshot shows a user interface for 'Mes services' (My services). On the left is a navigation menu with items: Actualités, Bourse de lycée, Orientation (highlighted), Fiche de renseignements, and Paiement des factures. The main content area is titled 'Orientation' and features a flow diagram with four stages: 'Phase provisoire Intentions Courant 2<sup>e</sup> trimestre', 'Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre', 'Phase définitive Choix définitifs Courant 3<sup>e</sup> trimestre', and 'Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre'. A red arrow points from the 'Phase provisoire' section to the 'Phase définitive' section. Below the flow diagram, the text reads: 'Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :' followed by a list: '1<sup>re</sup> générale ;', '1<sup>re</sup> technologique ;', and '1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».'. Further text explains the process: 'Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté.' and 'Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable). Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non.' It also states: 'Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif. Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :' followed by a list: 'au CDI et au CIO ;', 'sur le site de l'Onisep', and 'sur le site Module lycée'.



# Secrétariat Pédagogique

- [secpeda.ader@ac-creteil.fr](mailto:secpeda.ader@ac-creteil.fr)
- Secrétariat pédagogique via ENT